

## En France, une baisse contrastée des inégalités

**L'Insee révèle dans un rapport que " les inégalités entre les plus modestes et les plus aisés se réduisent ". Une amélioration qui ne se voit pas encore sur le terrain selon les associations**

C'est une bonne nouvelle, même si les chiffres restent modestes. D'après l'étude de l'Insee sur " Les niveaux de vie en 2013 " publiée mardi 22 septembre, les inégalités ont un peu baissé en 2013 en France, confirmant la tendance amorcée l'année précédente. " *Les inégalités entre les plus modestes et les plus aisés se réduisent* ", constatent les experts de l'Insee.

Pour établir ce constat, les statisticiens de l'institut ont passé en revue plusieurs indicateurs. Le premier, appelé indice de Gini, varie de 0 à 1, la valeur 1 représentant le seuil d'inégalité le plus extrême. En 2013, il s'est établi à 0,291, contre 0,305 en 2012. " *Ce repli, d'une ampleur inobservée depuis 1996, efface l'augmentation de 0,013 enregistrée depuis le début de la crise, entre 2008 et 2011* ", souligne l'Insee. Pour comparaison, l'indice de Gini s'élevait à 0,289 en Allemagne en 2012, selon l'OCDE, et à 0,351 au Royaume-Uni.

L'autre façon de mesurer l'inégalité est de rapporter le niveau de vie des 20 % les plus riches à celui des 20 % les plus modestes. Là aussi, le constat est le même : ce rapport a baissé de 4,6 à 4,3 entre 2012 et 2013.

Ce n'est pas tout : le taux de pauvreté monétaire, mesurant le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté (60 % de la médiane des niveaux de vie), a reculé à 14 %, contre 14,3 % en 2012. Il a ainsi retrouvé son niveau de 2010. " *Il s'agit surtout d'une diminution mathématique* ", nuance l'association ATD Quart monde, dans un communiqué. " *Une baisse de 0,3 % ne peut pas se constater sur le terrain, les pauvres n'ont pas du tout vu leur situation changer.* "

### Spécificité française

L'étude de l'Insee révèle aussi que le niveau de vie médian était de 20 000 euros annuels il y a deux ans, soit 1 667 euros nets par mois. Cela signifie que la moitié des Français affiche un revenu disponible de plus de 20 000 euros par an, tandis que l'autre moitié est au-dessous. En moyenne, ce chiffre a reculé de 0,2 % par an depuis 2008, alors qu'il avait progressé de 1,7 % par an entre 2004 et 2008.

Mais le constat est plus contrasté lorsque l'on rentre dans le détail. En effet, le revenu disponible du premier décile, qui correspond aux 10 % de Français touchant moins de 10 700 euros par an, a progressé de 1,1 % en euros constants en 2013. " *C'est la première fois depuis le début de la crise qu'il augmente* ", souligne l'Insee. A l'inverse, le neuvième décile (les 10 % percevant plus de 37 200 euros) a reculé de 1,8 %.

Ces tendances vont à l'encontre de celles observées au Royaume-Uni et surtout aux Etats-Unis. Outre-Atlantique, les inégalités se sont en effet durement creusées depuis le choc des subprimes, le 1 % des plus aisés s'enrichissant au détriment des 99 % autres, dénonce notamment l'économiste français Thomas Piketty dans son dernier ouvrage, *Le Capital au XXIe siècle* (Seuil, 2013).

Comment expliquer cette spécificité française ? D'abord, la part des revenus du patrimoine, comme les loyers touchés par les propriétaires ou les rentes financières telles que les intérêts et dividendes, a baissé de 11,9 % à 10,9 % du revenu disponible de l'ensemble des ménages. Or, ces revenus du patrimoine

représentent plus du quart des revenus des 10 % les plus aisés.

De même, les ménages plus riches ont été les premiers concernés par la hausse de la fiscalité appliquée après l'élection de François Hollande. A l'exemple de la création d'une tranche supplémentaire d'impôt sur le revenu à 45 %, ou encore, du plafonnement des avantages liés au quotient familial. En 2013, les impôts représentaient ainsi 27,9 % des revenus disponibles des 10 % les plus aisés, contre 26 % un an plus tôt.

A l'inverse, la progression des revenus les plus modestes est pour l'essentiel liée à la hausse des heures travaillées sur l'année, explique l'Insee. Qui souligne également que le taux de pauvreté des chômeurs a baissé de 38,7 % à 37,3 % entre 2012 et 2013 grâce à " *l'augmentation des montants des allocations-chômage perçues* ". Preuve que les amortisseurs sociaux français, parfois dénoncés comme trop coûteux ou mal conçus, ne fonctionnent pas si mal.

**Marie Charrel**